

Transition Collective du Valentinois - PROCHAINE RÉUNION DU COLLECTIF ET DE STOP-LINKY26 LE 29 MAI 2017 À 18H30.

À : liste1@transitioncollectiveduvalentinois.com

Chères toutes et tous,

Petit rappel de notre prochaine réunion

Lundi 29 Mai 2017
à la Maison Pour Tous (MPT) du Petit Charran à partir de 18h30 à 21h
(pour la salle se renseigner à l'accueil ou auprès du gardien)

Concernant notre **prochaine réunion du lundi 29 mai prochain**, nous vous laissons ici **les différents points qui seront mis à l'ordre du jour** :

- 1/ Point sur la conférence-débat sur le compteur Linky et proposition d'aide pour les communes (actions groupées),
- 2/ Rappel des procédures de refus du compteur Linky,
- 3/ Autres projets du collectif (des Jardins de Sardailac en Ardèche fin juin, Ateliers de ZAZ début juillet 2017 à voir avec Georges, conférence sur l'hygiénisme à l'Automne, etc...).

D'autre part, nous sommes maintenant parés pour réagir en fonction de nos situations personnelles vis-à-vis de la très prochaine arrivée du compteur Linky dans nos régions Drôme-Ardèche.

Pour la seule ville de Valence, bien que prévue de novembre 2017 à octobre 2018, 42 compteurs Linky ont déjà été posés !!!

Idem pour la ville de Bourg-lès-Valence où 61 compteurs ont été installés.

À vous de vérifier les dates de poses et voir si un certain nombre de Linky n'ont pas déjà été mis en place.

Il nous reste donc très peu de temps pour réagir ! Il est donc urgent que chacune des personnes ne voulant pas du compteur Linky le fasse savoir à son Maire. Pour se faire vous trouverez en pièce jointe le modèle de lettre adéquat appelé "modèle de lettre - autorités municipales-2"

Pour les personnes dont le compteur électrique se trouve à l'intérieur de leur domicile, commerce ou autre, la marche à suivre est plus simple :

- a/ envoyer la lettre recommandée avec AR en pièce-jointe appelée "**modèle de lettre de mise en demeure refus de remplacement du compteur**".
- b/ empêcher l'accès de votre compteur aux agents d'ENERDIS et signaler sur votre portail par un panneau officiel "propriété privée - défense d'entrer". Toute autre indication manuelle ou autre n'auront aucune valeur légale (site où commander votre panneau de signalisation : <https://www.signaletique.biz/boutique>),

Pour les personnes dont le compteur se trouve à l'extérieur de leur domicile, commerce ou autre et qui se sont inscrites sur notre liste lors de la conférence-débat que notre collectif à

organisé le 12 mai dernier, **nous allons contacter le cabinet d'huissier et vous tenir informés de la "sommation de non faire".**

Pour celles et ceux qui souhaiteraient se rajouter à notre liste de refus (uniquement pour les compteurs à l'extérieur), qu'elles se manifestent par retour de mail.

En vous souhaitant une agréable soirée, nous vous disons... à très bientôt !

L'équipe de la Transition Collective du Valentinois.

DERNIER POINT : À toutes celles et ceux qui ne souhaitent plus recevoir de mail de notre part, signalez-le nous mais avec gentillesse et bienveillance s.v.p !!!!